



COMMISSION SPORTIVE NATIONALE DE DANSE SUR GLACE

COMMISSION NATIONALE DES OFFICIELS D'ARBITRAGE

COMPTE RENDU DU 27 JANVIER 2011

Consultation par email.

Participants : Madame Marotel (DMa),
Mesdemoiselles Duprez (SD), Haguenauer (MH), Lambert (ML)
Messieurs Beau (RB), Cosnuau (LC), Hamel (JBH), Molina (DM), De Paix
(DDP), Vandenbroeck (GV).

Remplacement temporaire d'un Responsable des Officiels d'Arbitrage de Ligue

La Commission vient d'apprendre que pour des raisons de santé, Paul Archer n'est plus en mesure d'assumer sa fonction de Responsable des Officiels d'Arbitrage des Ligues Nord Pas de Calais, Champagne Ardenne, Picardie, et ce jusqu'à la fin de saison au moins.

Conformément à la Règle 5112 et en accord avec les présidents des Commissions Sportives de Danse sur glace des ligues concernés, la Commission a désigné Sylvie Mallinger pour assurer le remplacement temporaire de Paul.

Ce remplacement prend effet immédiatement et ce jusqu'à la prochaine réunion de la Commission conjointe avec les ROAL qui se tiendra au plus tard en Juin 2011.

Sylvie et Paul ont l'habitude de travailler ensemble sur cette fonction, aussi la Commission est convaincue que la continuité du travail entamé par Paul sera en tout point assurée.

La Commission souhaite à Paul tous ses meilleurs vœux de bon rétablissement